

ANALYSE DES ADJUDICATIONS ET RÉTABLISSEMENTS DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 1930 AU 31 MARS 1937.

Énumération.	Au-dessus de 60 ans.	Au-dessous de 60 ans.	Total.
Allocations approuvées du 1 <sup>er</sup> septembre 1930 au 31 mars 1936	6,864	4,893	11,757
Allocations du 1 <sup>er</sup> avril 1936 au 31 mars 1937.....	1,340	1,684	3,024
Rétablissement du 1 <sup>er</sup> avril 1936 au 31 mars 1937.....	87	86	173
Total des adjudications et rétablissements au 31 mars 1937...	8,291	6,663	14,954
Annulations pour toutes causes, décès, etc., du 1 <sup>er</sup> sept. 1930 au 31 mars 1937.....	-	-	3,648
Nombre des bénéficiaires au 31 mars 1937.....	-	-	11,306

**Assurance des anciens combattants.\***—La loi de l'assurance des anciens combattants est placée sous la juridiction de la commission canadienne des pensions, agissant pour le compte du ministre des Finances. Le département fait les perceptions et le représentant de la Trésorerie effectue les paiements. Après plusieurs prorogations, la période prescrite pour la réception des demandes s'est terminée le 31 août 1933. Le relevé ci-dessous indique les transactions effectuées sous l'empire de cette loi au cours des années fiscales terminées le 31 mars 1935-38.

	1935.	1936.	1937.	1938.
Demandes reçues.....	néant	néant	néant	néant
Demandes acceptées.....	4	néant	néant	néant
Demandes rejetées.....	néant	néant	néant	néant
Nombre de polices émises.....	4	néant	néant	néant
Nombre de polices remises en vigueur.....	1,957	1,557	444	1,051
Nombre de rachat de polices contre espèces.....	844	604	583	441
Nombre de polices en vigueur.....	26,933	25,845	24,801	23,880
Chiffre global de l'assurance en vigueur....	\$57,903,583	\$55,326,246	\$52,802,684	\$50,677,796
Primes perçues.....	\$ 1,498,457	\$ 1,410,220	\$ 1,327,149	\$ 1,250,516
Dépenses.....	\$ 844,241	\$ 778,317	\$ 852,548	\$ 843,813
Nombre de décès d'assurés depuis le début des opérations.....	3,500	3,776	4,085	4,361
Chiffre des réclamations de décès.....	\$ 8,957,368	\$ 9,514,848	\$ 1,563,631	\$ 531,619
Solde en caisse.....	\$13,487,884	\$14,676,572	\$15,765,227	\$16,826,686

### Section 6.—Établissement de soldats et de colons sur des terres. †

A la fin de l'année civile 1937 le nombre total des propriétés administrées en vertu du plan d'établissement des soldats sur des terres au Canada est de 19,871, représentant un placement net de \$49,690,377. En vertu de la loi de 1919, 25,014 colons-soldats ont été établis sur des terres avec l'aide de prêts. Au 31 décembre 1937 on comptait 9,683 colons-soldats, 5,811 colons ordinaires et 1,778 colons établis en vertu du plan de l'établissement des familles anglaises. On avait 2,599 fermes en mains dont 1,882 étaient louées; 3,559 colons-soldats avaient remboursé leurs emprunts en espèces; 1,977 propriétés avaient été transférées aux municipalités et aux provinces en vertu de l'article 21A de la loi d'établissement des soldats.

En vertu du plan d'établissement de 3,000 familles britanniques, 3,346 familles sont venues s'établir au pays. Des familles établies d'après ce plan, 1,740 ont abandonné la terre, 21 ont remboursé leurs emprunts, ce qui laisse 1,585 familles britanniques sur leurs fermes au 31 décembre 1937. En vertu de l'accord pour l'établissement des familles au Nouveau-Brunswick, 359 familles sont venues s'y établir. De ce nombre 166 ont abandonné la terre et 193 y sont restées.

\* Révisé par D. S. Drew, chef de la division des assurances, ministère des Pensions et de la Santé Nationale.

† Révisé par F. C. Blair, directeur, établissement de soldats au Canada.